



PROrelève

UNE STRATÉGIE DE RELÈVE POUR LES PROFESSIONNELLS

Passer les rênes de son cabinet s'accompagne de besoins particuliers. Pour vous aider à cette étape cruciale de votre carrière et de votre vie, MNP a créé PROrelève.

Qu'est-ce que PROrelève?

PROrelève est un programme qui aide les professionnels aux commandes d'un cabinet établi à préparer leur départ.

PROrelève se décline en trois grandes étapes :

1. Entamer la discussion Nous répondrons ensemble à 11 questions qui vous permettront de déterminer vos besoins immédiats et à long terme.
2. Concevoir un plan Une fois vos objectifs établis, nous nous appliquerons à élaborer une stratégie pour concrétiser vos idées. Notre équipe dressera un plan de relève à long terme qui tiendra compte de vos opinions et qui sera adapté à vos objectifs personnels ainsi qu'à ceux de votre cabinet.
3. Mettre en œuvre le plan Vous vous êtes dotés d'un solide plan de relève. Il faut maintenant l'exécuter impeccablement. Notre équipe fera régulièrement le point avec vous pour vous aider à garder le cap et faire les changements qui s'avèrent nécessaires.

Services offerts dans le cadre du programme PROrelève :

- Plan d'urgence
- Planification financière
- Planification stratégique et des activités du cabinet
- Efficience des services
- Évaluation de la technologie
- Comptabilité et tenue de livres infonuagiques
- Revue fiscale
- Planification successorale
- Services-conseils en ressources humaines



Professionals Lifecycle

Cabinet établi

- Accumulation de patrimoine
- Planification financière
- Gestion des dentistes à pourcentage
- Juricomptabilité
- Planification de la retraite



PROrelève

- Évaluation
- Conception d'une stratégie de sortie à long terme
- Mise en œuvre



Exercice en cabinet

- Élaboration de pratiques efficaces
- Constitution en société et réduction de l'impôt au minimum
- Gestion des risques
- Gestion des ressources humaines



Étudiant

- Impôts
- Gestion des dettes d'études
- Acquisition de connaissances financières
- Emploi rémunéré au pourcentage et remplacement
- Acquisition d'un cabinet



Retraite

- Vente du cabinet
- Aide à l'évaluation
- Simplification de la structure fiscale

